

Informations de base	
2025/2703(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Polluants organiques persistants: UV-328 Complétant 2018/0070(COD) Subject 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.04 Gestion des eaux, pollution de l'eau, des cours d'eau 3.70.05 Pollution marine et côtière, pollution par les navires et les hydrocarbures 3.70.06 Pollution du sol, dégradation 3.70.09 Pollution transfrontière 3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
15/11/2018	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
05/05/2025	Publication du document de base non-législatif	C(2025)02567	
05/05/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
07/05/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/07/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		